

EFFECTIFS

3.1. L'administration fédérale a participé à l'effort en matière de diminution des frais de fonctionnement de la Fonction publique. On constate ainsi une diminution des effectifs beaucoup plus importante au sein de la Fonction publique fédérale qu'au sein des services régionaux et communaux. Nos missions au service du citoyen n'ont, elles, pas diminué (hors transfert de compétence aux Régions). Cela induit une diminution de la qualité du service offert et, de facto, de l'emploi.

Votre parti souhaite-t-il continuer à réduire les effectifs de la Fonction publique fédérale en ne remplaçant que partiellement les départs naturels ?

3.2. Dans ce cadre, le SPF Finances a vécu une réduction de son effectif bien plus importante que la moyenne fédérale (une diminution de 29,4 % en 10 ans contre une diminution de 12,7 % pour le reste de la Fonction publique fédérale). Or, en cette période de difficulté budgétaire, le SPF Finances a un rôle important à jouer en matière de lutte contre la fraude fiscale et de rentrées budgétaires. Nous avons maintes fois démontré qu'un agent du SPF Finances rapporte beaucoup plus qu'il ne coûte.

Votre parti souhaite-t-il continuer à réduire les effectifs du SPF Finances en ne remplaçant que partiellement les départs naturels ?

Ecolo (2)	cdH (5)	MR (6)	DéFI (11)	PTB (12)	PS (17)
<p>3.1. Non. Au contraire nous plaïdons pour le renforcement des différents services du SPF Finances afin de lutter réellement contre la fraude fiscale, dans le cadre d'un plan coordonné concernant l'ensemble des maillons de la chaîne (jusqu'au volet judiciaire). Il faut donner plus de moyens (humains et matériels) à l'administration fiscale pour remplir sa mission de bonne perception de l'impôt.</p> <p>3.2. Non, les coupes qui ont eu lieu à l'administration des finances n'ont pas été correctement réfléchies (à tout le moins dans le sens d'une meilleure efficacité de la perception de l'impôt) et ont un impact négatif en matière de la lutte contre la fraude fiscale. Il est au contraire nécessaire de renforcer aujourd'hui certains services, y compris avec des profils spécialisés dans certains domaines (notamment informatique).</p> <p><i>(la suite en page suivante...)</i></p>	<p>Concernant la réduction des effectifs de la Fonction publique fédérale, l'objectif du cdH n'est pas de réduire les effectifs dans l'unique but d'atteindre des objectifs purement budgétaires. Il convient de donner à la fonction publique fédérale tous les moyens humains dont elle a besoin pour remplir ses missions. C'est particulièrement le cas dans le secteur de la Justice, par exemple, ou encore dans les services de lutte contre la fraude fiscale.</p> <p>Afin de résoudre les problèmes en matière d'effectifs, le cdH envisage de revoir les procédures de recrutement qui doivent, de manière évidente, être améliorées, assouplies, accélérées. Elles doivent aussi être adaptées à l'évolution de la société. Notoirement, le SELOR ne donne pas le niveau de satisfaction que l'on attend de lui. Il constitue actuellement un obstacle évident au recrutement d'agents. Son rôle devra</p>	<p>3.1. et 3.2. Le nombre d'agents fédéraux a diminué au cours de la législature sortante, passant de 70.000 à 60.000, en supprimant notamment les services superflus contribuant ainsi aux efforts d'assainissement budgétaire. Ces économies ont été facilitées par les évolutions technologiques qui permettent d'automatiser certaines tâches répétitives, comme la collecte des déclarations fiscales. Les économies n'ont toutefois pas été aveugles. Des places ont été créées là où les besoins se sont fait sentir, par exemple dans les services de lutte contre le terrorisme, dans les services d'appui aux tribunaux ou dans la lutte contre le blanchiment d'argent.</p> <p>Nous ne souhaitons pas réduire les effectifs dans une optique budgétaire. Nous souhaitons une politique de recrutement intelligente qui ne remplace pas automatiquement tous les départs naturels mais qui recrute sur base des besoins de l'administration et de son</p>	<p>3.1. Nous devons stopper de considérer toutes les administrations fédérales de la même manière face aux économies à réaliser. Il est clair que chaque SPF ne partait pas avec la même marge de manœuvre lorsque l'on a décidé d'appliquer la diminution linéaire de 2% annuelle. Aujourd'hui, certains SPF sont sous le niveau minimum de fonctionnement. Les budgets attribués à chaque SPF doivent être revus en tenant compte des moyens nécessaires au regard des services à assurer.</p> <p>3.2. DéFI estime qu'à l'égard des administrations fiscales du SPF Finances, certains milieux affairistes et néolibéraux entretiennent volontairement une image négative destinée à affaiblir les moyens nécessaires à un contrôle juste et équitable de l'impôt. Les rapports de la Cour des comptes et ceux de l'UNSP constatent effectivement une diminution très importante des contrôles et partant des suppléments liés à ceux-ci.</p>	<p>3.1. Comme expliqué au point 2.1, nous voulons au contraire offrir le cadre suffisant à la Fonction publique.</p> <p>3.2. Non. Comme expliqué au point 2.1, nous voulons au contraire recruter et offrir le cadre suffisant à la Fonction publique et spécialement au SPF Finances, justement pour les arguments que vous avancez.</p> <p>Dans notre programme, nous écrivons : « Nous renforçons les cellules « paradis fiscaux » et « prix de transfert » au ministère des Finances (SPF Finances). (...) Il convient de renforcer l'ensemble des effectifs du SPF Finances, mais particulièrement celui de telles cellules. Une augmentation drastique des effectifs des cellules financières de la Justice est également nécessaire. »</p> <p><i>(la suite en page suivante...)</i></p>	<p>La législature écoulée a été marquée par un désinvestissement dans le secteur public, que ce soit en matière d'effectif ou d'investissement.</p> <p>Pour le PS, les frais de fonctionnement des services publics ne peuvent constituer une variable d'ajustement des budgets fédéraux.</p> <p>Le PS entend s'opposer à la diminution des effectifs au SPF Finances et a même prévu dans le cadre de la budgétisation de son programme le recrutement d'agents supplémentaires par exemple pour lutter contre la fraude fiscale ou assurer la sécurité.</p>

EFFECTIFS

3.3. Au cas où les effectifs diminueraient une nouvelle fois, quelles sont, selon votre parti, les missions qui seraient abandonnées dans chacune des entités ?

3.4. Quelle est la position de votre parti quant à l'évolution du nombre de contrôleurs au sein du SPF Finances ?

3.5. Le SPF Finances connaît actuellement un grand retard dans ses recrutements : 1 800 recrutements prévus dans les plans de personnel antérieurs n'ont toujours pas été concrétisés. Quelles sont les mesures envisagées par votre parti en vue d'accélérer les procédures de recrutement et de résoudre les problèmes actuels en la matière ?

Ecolo (2)	cdH (5)	MR (6)	DéFI (11)	PTB (12)	PS (17)
<p>3.3. La lutte contre la fraude fiscale devrait rester prioritaire, pour Ecolo. Dès lors, notre intention n'est pas d'encore diminuer les effectifs, spécialement pour ce qui concerne les fonctions plus directement liées à cette mission.</p> <p>3.4. Au cours des différentes législatures depuis 2003, Ecolo s'est systématiquement opposé à la diminution d'effectifs au sein du SPF Finances, soulignant le risque d'affaiblir la lutte contre la fraude fiscale.</p> <p>3.5. Ecolo propose de revoir le processus de recrutement des statutaires. La lenteur actuelle du processus désorganise les services. Ces procédures ne devraient pas durer plus de 3 ou 4 mois. Les mesures précises à prendre pour y parvenir doivent être débattues et élaborées avec les représentants des travailleurs.</p>	<p>donc être reconsidéré.</p> <p>Par ailleurs, le cdH entend favoriser l'émergence d'une véritable mobilité générale des fonctionnaires entre tous les niveaux de pouvoir, de l'Etat fédéral aux pouvoirs locaux en passant par les entités fédérées.</p> <p>Dans l'exercice de ses responsabilités, le cdH veillera évidemment à garantir aux services publics les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement, notamment au travers de la politique de recrutement. A cet égard, nous tenons dans toute la mesure du possible à élargir l'accès de l'administration aux talents et aux compétences issus du secteur privé, et d'adapter en ce sens les procédures de recrutement.</p>	<p>évolution.</p> <p>3.3. Nous ne souhaitons pas réduire les missions de l'administration. Cf. réponse aux deux points précédents.</p> <p>3.4. Nous ne souhaitons pas réduire le nombre de contrôleurs des finances. Comme expliqué supra, nous souhaitons une politique de recrutement intelligente qui redirige les ressources disponibles vers les profils les plus utiles au service public.</p> <p>3.5. Les services d'appui de l'administration ont été regroupés au sein du SPF Stratégie et Appui. Cette centralisation permet de réaliser des économies d'échelles et de donner aux différents SPF un service d'appui moderne et rapide pour les administrations. Nous souhaitons accélérer et revoir les procédures de recrutement afin de mieux répondre aux besoins des employeurs tout en garantissant l'uniformité dans les procédures de sélection.</p>	<p>3.3 Il serait dommageable que des missions de contrôle en matière de fraude fiscale et de recouvrement de l'impôt soient mises à mal car ce sont des missions régaliennes essentielles.</p> <p>3.4. DéFI estime que le nombre de contrôleurs est nettement insuffisant pour assurer la mission de service public</p> <p>3.5. DéFI considère qu'il faut pouvoir engager 1.800 sur les autorisations et les budgets accordés pour les années 2017 et 2018, et plus de 3.000 pour les années 2019 à 2021 si l'on veut être proactif par rapport aux départs en pensions de plus de 1.000 par ans d'ici à 2022. Si on veut lutter contre la fraude fiscale et sociale, c'est clairement plus juste car un agent fiscal rapporte beaucoup plus que ce qu'il coûte.</p>	<p>3.3. /</p> <p>3.4. Nous dénonçons la baisse importante du nombre de contrôleurs. Dans notre programme, nous écrivons : « Les coupes dans les effectifs du SPF Finances ont également un impact négatif sur la lutte contre la fraude. Le personnel a connu une perte de 2 680 postes. Le ministre des Finances avait promis en 2015 que si le SPF Finances perdait des postes de travail, ce ne serait pas au détriment des contrôleurs fiscaux, pour lesquels chaque départ serait compensé par une embauche. Pourtant, de 2016 à 2018, le nombre de contrôleurs fiscaux a chuté de 30 %. » voir aussi point 3.2.</p> <p>3.5. Il faut lever les freins budgétaires aux recrutements et accélérer le processus d'embauche, sans que cela ne nuise à la formation préalable des nouveaux agents.</p>	